

fois de plus, ils se sont montrés préoccupés par les difficultés que les politiques agricoles de plus en plus restrictives d'importantes régions commerciales du monde soulèvent à l'égard d'une répartition rationnelle des ressources au moyen du commerce international.

Les membres ont fait la revue de leurs politiques d'aide respectives à la lumière des besoins des pays en voie de développement du monde. Les membres canadiens ont fait observer que l'aide étrangère du Canada, en particulier l'aide officielle au développement, continue de s'élargir et qu'elle gagnera en efficacité en raison des améliorations adoptées à la suite de la révision de la politique étrangère, mesures qui prévoient une certaine libéralisation de l'aide et une proportion accrue d'aide multilatérale. Les membres américains ont exposé les résultats de la révision de la politique d'aide étrangère des Etats-Unis, en ce qui concerne particulièrement les contributions que les Etats-Unis feront à l'avenir par l'intermédiaire d'institutions multilatérales au titre de l'aide économique. On a procédé à un échange de vues sur les avantages qui résulteraient de l'élargissement, sur une base multilatérale, des achats à effectuer dans le cadre de l'aide à l'étranger. Dans le domaine commercial, les deux pays ont exprimé leur intention de mettre en vigueur, sous la condition d'une approbation législative, un régime de tarifs préférentiels en faveur des pays en voie de développement, en vue de favoriser leur expansion commerciale.

Le Comité a examiné l'évolution actuelle des relations commerciales entre l'Ouest et l'Est. Les représentants des Etats-Unis ont rappelé leur désir général d'élargir le commerce des biens de nature non stratégique, et les mesures prises récemment par les Etats-Unis pour desserrer le